Le *nudging* alimentaire, un registre prometteur qui doit être juridiquement encadré

18 janvier 2024

La nouvelle revue de droit et de science politique *Nomopolis* a publié, en décembre, un article sur les conditions d'une entrée des *nudges* alimentaires dans le droit positif. Les auteurs soulignent l'intérêt du *nudging* pour modifier les choix alimentaires des populations et les utilisations qui en sont faites par les gouvernements locaux canadiens. Apposer une pastille sur les produits vendus par les distributeurs installés dans les bâtiments publics, pour souligner ceux riches en fibres et pauvres en sucre ajouté, ou encore mettre en place un zonage urbain qui éloigne les lieux de restauration rapide des écoles afin que la plus grande distance à parcourir soit dissuasive : voilà autant de nouvelles normativités (incitatives plus que contraignantes) qui, selon les auteurs, devraient être intégrées dans le droit. Cette introduction associerait le *nudging* à des responsabilités et obligations tout en le protégeant des critiques qui lui sont adressées (manque de transparence, manipulation, atteinte à l'autonomie).

Source : *Nomopolis*